

DEC163001INC

Décision portant nomination de M. Thierry ARTUSO aux fonctions de sous-directeur de l'unité propre de recherche (UPR) n°4301 « Centre de biophysique moléculaire » (CBM)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC131039DAJ du 2 avril 2013 portant nomination de M. Dominique Massiot aux fonctions de directeur de l'Institut de chimie ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité propre de recherche (UPR) n°4301 intitulée Centre de biophysique moléculaire (CBM) et nommant Madame Eva JAKAB TOTH, directrice de cette unité ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Sur proposition du directeur d'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Thierry ARTUSO, Ingénieur de recherche au CNRS, est nommé sous-directeur de l'unité propre de recherche intitulée « Centre de biophysique moléculaire » (CBM) n° 4301, pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 janvier 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur de l'Institut de chimie
Dominique Massiot

DEC163116dr08

Décision portant nomination de Mme Aurélia LE DANTEC aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPR4301, intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM, dont la directrice est Mme Eva JAKAB TOTH ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « sources non scellées » délivrée à Mme Aurélia LE DANTEC le 02 avril 2015 par CNRS Formation Entreprises ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire en date du 28 mai 2015 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Aurélia LE DANTEC, Technicienne de classe normale, est nommé personne compétente en radioprotection à compter du 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 02 avril 2020.

Article 2 : Missions

Mme Aurélia LE DANTEC exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Aurélia LE DANTEC sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 janvier 2016

La directrice d'unité
Eva JAKAB TOTH

Visa du délégué régional du CNRS
M. Eric BUFFENOIR

DEC163111dr08

Décision portant nomination de Mme Cristine GONCALVES aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPR4301, intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM, dont la directrice est Mme Eva JAKAB TOTH ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 19 mai 2011 ;

Considérant que Mme Cristine GONCALVES a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR08 Délégation Centre Poitou-Charentes du 23 septembre au 24 octobre 2008 d'une durée de 42 heures.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Cristine GONCALVES, Ingénieure d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire» à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Cristine GONCALVES exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Cristine GONCALVES est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 janvier 2016

La directrice de l'unité
Eva JAKAB TOTH

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR